

Le dossier de location de

Baptiste

Un service proposé par  Dossierfacile



Le dossier en un clin d'oeil

Type de dossier

Dossier seul

Revenus mensuels nets cumulés

0 €

Leur(s) garant(s)

1 organisme garant

Les pièces justificatives de

Baptiste Bernard

nicolas+dossierb@dossierfacile.fr

p.3 - Pièce d'identité

p.4 - Justificatif de situation d'hébergement

p.7 - Justificatif d'activité professionnelle

p.8 - Justificatif de ressources

p.9 - Avis d'imposition

0 € net

Les pièces justificatives de son garant

p.10 - Attestation de garantie

Le dossier de **Baptiste Bernard**

Le mot du locataire



je suis très soigneux et ..

Le dossier de **Baptiste Bernard**

Le justificatif de situation d'hébergement de Baptiste

ESPACIL HABITAT

[REDACTED]
 [REDACTED]
 Tel : 02 [REDACTED]
 www.espacil.com
 CCR RENNES 516 30 S
 TVA : FR 94 302 497 398
 N° ICS [REDACTED]



N° CLIENT
[REDACTED]

CONTACT

Votre agence : [REDACTED]
 Questions sur cette facture : [REDACTED]

ADRESSE DE LOCATION :

[REDACTED]

NUMERO DE FACTURE

[REDACTED]

Montant prélevé le 5 Février 2023

Page 1 / 1

Rennes, le 23 Janvier 2023

FACTURE 00000001 2023	
Période du 01/01/2023 au 31/01/2023	
LIBELLÉ	MONTANT
REDEVANCE No 03229027010213	488,94
LOYER MOBILIER	27,88
MONTANT DE LA FACTURE	516,82 €

SITUATION DE VOTRE COMPTE		
LES OPERATIONS INTERVENUES APRES LE 20/01/2023 N'APPARAISSENT PAS SUR CE RELEVÉ		
DATE	LIBELLÉ	MONTANT
	SOLDE ANTERIEUR AU 20/12/2022	0,00
31/12/2022	APPEL DE LOYER	498,86
05/01/2023	PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	- 498,86
SOLDE AU 20/01/2023		0,00 €
TOTAL A PAYER		516,82 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ESPACIL HABITAT A DECIDE D'UNE VALORISATION DE VOTRE REDEVANCE DE 3,6 %, AU 1ER JANVIER. LES PROVISIONS POUR CHARGES SONT MAINTENUES AU NIVEAU ACTUEL.

N° CLIENT
[REDACTED]

516,82 €

Montant prélevé le 05/02/2023
[REDACTED]



Le dossier de **Baptiste Bernard**

Le justificatif de situation d'hébergement de Baptiste

CS 54721
CCP RENN
TVA
N° IC



N° CLIENT
[REDACTED]

CONTACT
Votre agence : [REDACTED]
Questions sur cette facture : [REDACTED]

ADRESSE DE LOCATION :
3 RUE GEORGE V
APPARTEMENT 0213
78605 MAISONS-LAFFITTE

[REDACTED]

NUMERO DE FACTURE : 08411535

Montant prélevé le 5 Mars 2023

Page 1 / 1

Rennes, le 22 Février 2023

FACTURE 00000002 2023	
Période du 01/02/2023 au 28/02/2023	
LIBELLÉ	MONTANT
REDEVANCE No 03229027010213	488,94
LOYER MOBILIER	27,88
MONTANT DE LA FACTURE	516,82 €

SITUATION DE VOTRE COMPTE		
LES OPÉRATIONS INTERVENUES APRÈS LE 21/01/2023 N'APPARAISSENT PAS SUR CE RELEVÉ		
DATE	LIBELLÉ	MONTANT
	SOLDE ANTERIEUR AU 20/01/2023	0,00
31/01/2023	APPEL DE LOYER	516,82
05/02/2023	PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE	- 516,82
SOLDE AU 21/02/2023		0,00 €
TOTAL A PAYER		516,82 €

N° CLIENT
[REDACTED]

516,82 €

Montant prélevé le 05/03/2023
Sur le compte [REDACTED]
Votre Référence Unique de mandat : [REDACTED]



[REDACTED]

Le dossier de **Baptiste Bernard**

Le justificatif de situation d'hébergement de Baptiste

MARITAT
 [REDACTED]
 [REDACTED]
 [REDACTED]



N° CLIENT
 [REDACTED]

CONTACT
 Votre agence : [REDACTED]
 Questions sur cette facture : [REDACTED]

ADRESSE DE LOCATION :
 [REDACTED]

NUMERO DE FACTURE : 08361919

Montant prélevé le 5 Janvier 2023

Page 1 / 1

Rennes, le 21 Décembre 2022

FACTURE DECEMBRE 2022	
Période du 01/12/2022 au 31/12/2022	
LIBELLÉ	MONTANT
REDEVANCE No 03229027010213	471,95
LOYER MOBILIER	26,91
MONTANT DE LA FACTURE	498,86 €

SITUATION DE VOTRE COMPTE		
LES OPERATIONS INTERVENUES APRES LE 20/12/2022 N'APPARAISSENT PAS SUR CE RELEVÉ		
DATE	LIBELLÉ	MONTANT
	SOLDE ANTERIEUR AU 21/11/2022	0,00
30/11/2022	APPEL DE LOYER	498,86
05/12/2022	PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	-498,86
SOLDE AU 20/12/2022		0,00 €

TOTAL A PAYER	498,86 €
----------------------	-----------------

N° CLIENT
 [REDACTED]

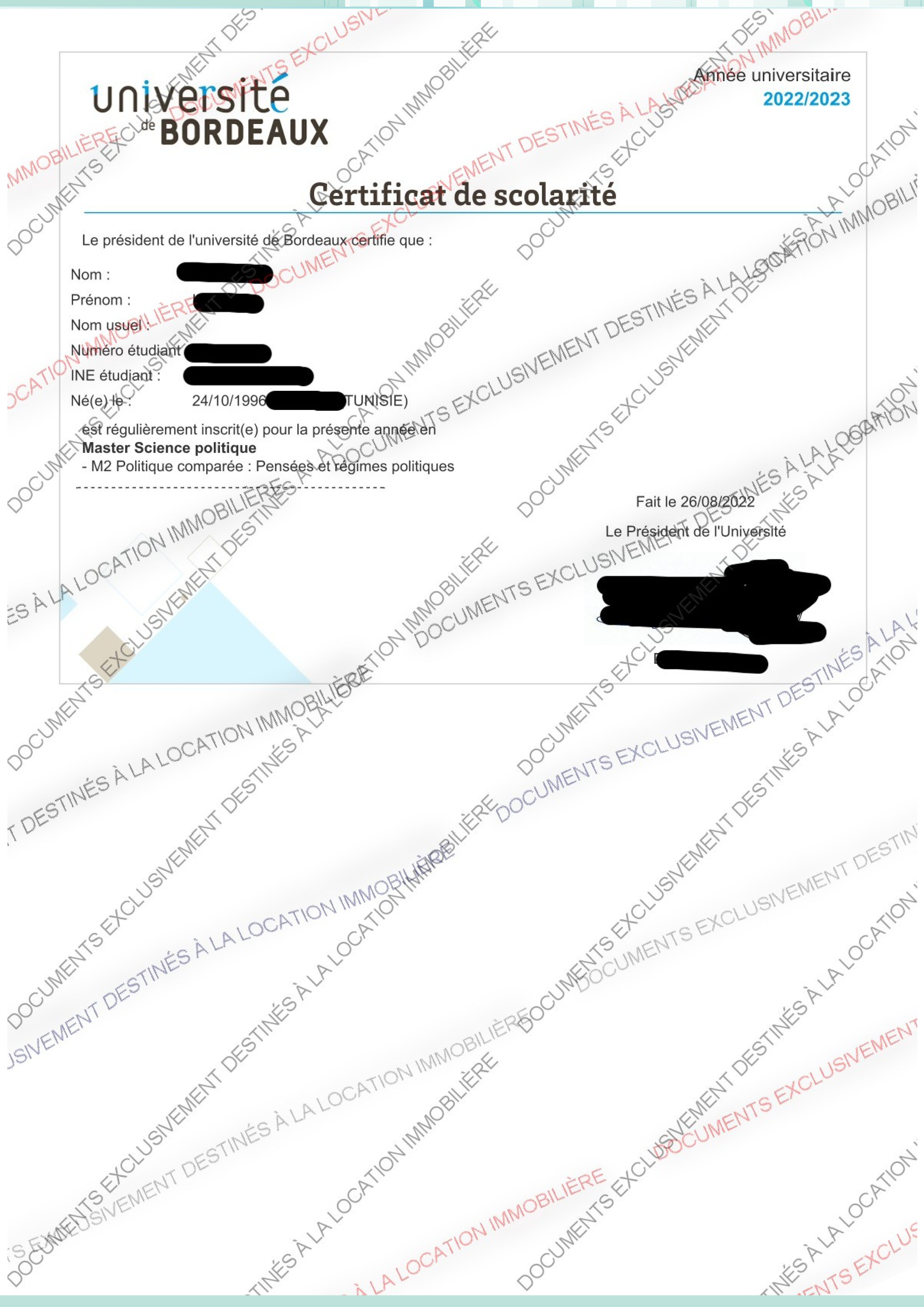
498,86 €

Montant prélevé le 05/01/2023
 Sur le compte [REDACTED]
 Votre Référence Unique de Mandat : [REDACTED]



Le dossier de **Baptiste Bernard**

Le justificatif de situation professionnelle de Baptiste



université
de **BORDEAUX**

Année universitaire
2022/2023

Certificat de scolarité

Le président de l'université de Bordeaux certifie que :

Nom : ██████████
Prénom : ██████████
Nom usuel : ██████████
Numéro étudiant : ██████████
INE étudiant : ██████████
Né(e) le : 24/10/1996 ██████████ (TUNISIE)
est régulièrement inscrit(e) pour la présente année en
Master Science politique
- M2 Politique comparée : Pensées et régimes politiques

Fait le 26/08/2022

Le Président de l'Université

██████████
██████████
██████████

Le dossier de **Baptiste Bernard**

Le justificatif de ressources n° 1 de Baptiste



JUSTIFICATIF DE RESSOURCES

Baptiste Bernard a indiqué ne pas percevoir de revenus pour la raison suivante :

chez mes parents

Le dossier de **Baptiste Bernard**

L'avis d'imposition conforme de Baptiste



AVIS D'IMPOSITION

Baptiste Bernard nous a indiqué ne pas pouvoir fournir d'avis d'imposition en son nom pour la raison suivante :

je suis encore rattaché au foyer fiscal de mes parents

Le dossier de **Baptiste Bernard**

L'attestation de l'organisme qui se porte garant pour Baptiste

Remettez ce certificat à votre bailleur pour activer la caution Visale.

Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle

VISALE. 

CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Action Logement 

RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

ACTION LOGEMENT SE PORTE CAUTION

Visa n° V10777- attribué le 01/03/2023

Action Logement certifie que le(s) candidat(s) mentionné(s) ci-dessous bénéficie(nt) de la garantie Visale :

Prénom : 
Nom : 

Ce visa est valable jusqu'au 28/08/2023, pour une signature du bail au plus tard à cette date, pour un loyer mensuel charges comprises d'un montant maximum de :

- 800.00 € en région Île-de-France
- 600.00 € dans le reste de la France

Le contrat de cautionnement du bailleur, qui active sa garantie, doit être souscrit avant la signature du bail. L'entrée dans le logement doit avoir lieu au plus tard le 1er du mois suivant la fin de validité du visa.

Pour Action Logement Services



Afin de faciliter l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans, des salariés nouvellement embauchés ou en mobilité professionnelle, Action Logement a créé la garantie Visale, avec un double objectif : permettre au candidat locataire de renforcer son dossier lors de sa recherche de logement et sécuriser le bailleur lors de la mise en location de son bien.

Visale, une garantie

 COMPLÈTE Une couverture en cas : - d'impayés de loyers + charges* - de dégradations locatives** - de procédures de recouvrement.	 GRATUITE Une caution 100% gratuite pour le propriétaire et le locataire.	 FIABLE Un locataire certifié par Action Logement, acteur de référence du logement en France depuis 60 ans.	 SIMPLE Un site pour réaliser et suivre toutes vos démarches en ligne : de la souscription à la déclaration d'impayés.
--	---	---	--

Bailleur, comment activer votre garantie

C'est rapide ! 5 minutes suffisent !

- 1 Je me rends sur visale.fr et crée mon espace bailleur sécurisé
- 2 Je saisis le numéro de visa figurant en haut de ce document et le nom d'un des cotitulaires
- 3 J'obtiens mon contrat de cautionnement immédiatement et sans pièce justificative
- 4 Je signe le **bail** avec mon futur locataire
- 5 Je loue mon logement en toute sérénité

Pour plus d'informations, des conseillers sont à votre disposition au 0970 800 800 et sur visale.fr

Dans la limite de 36 mensualités impayées de loyers et charges pour un logement du parc privé.

*Prise en charge des dégradations locatives dans la limite de 2 mois de loyers et charges inscrits au bail pour les logements relevant du parc locatif privé. Visale est un dispositif créé à l'initiative des Partenaires Sociaux d'Action Logement et institué par la convention quinquennale du 02/12/2014. Action Logement, représenté par des employeurs et des salariés, gère paritairement la PEE (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) en faveur des entreprises et des salariés. La marque Visale est déposée par l'APAGL pour le compte d'Action Logement. Voir les conditions sur le site www.visale.fr.

Le dossier de **Baptiste Bernard**

L'attestation de l'organisme qui se porte garant pour Baptiste

5 MINUTES POUR EXPLIQUER VISALE À UN PROPRIÉTAIRE !



1. C'EST QUOI VISALE ?

Une garantie de loyers 100% gratuite financée par Action Logement,

Action Logement, acteur de référence du logement en France, s'engage à indemniser le propriétaire en cas d'impayés de loyers et de dégradations. Les sommes versées au bailleur sont remboursées par le locataire à Action Logement.



**9 BAILLEURS
BÉNÉFICIAIRES
SUR 10
RECOMMANDENT VISALE***

2. ÇA COUVRE QUOI ?

Le propriétaire est remboursé chaque mois dès le 1^{er} impayé constitué, sans carence

Il est couvert sur toute la durée du bail, dans la limite de 36 mois d'impayés, et jusqu'à 2 mois de loyers et charges en cas de dégradations. L'ensemble des frais de procédure est pris en charge jusqu'à résiliation du bail si nécessaire.

3. EN CAS D'IMPAYÉS

Dès qu'un impayé est déclaré, le remboursement est traité rapidement si la déclaration est complète

Concrètement comment ça se passe ?

Le propriétaire déclare l'impayé à partir du 2^{ème} mois d'incident, sur son compte Visale. Action Logement effectue ensuite le remboursement sur son compte bancaire.

4. SES AVANTAGES

Le locataire est certifié par Action Logement

Action Logement vérifie l'ensemble des pièces justificatives. Aucun risque lié à la solvabilité d'un garant physique, ni aucune cotisation liée à une assurance payante.

5. SIMPLE ET 100% DÉMATÉRIALISÉE

Le site visale.fr pour réaliser et suivre toutes les démarches en ligne

Pour activer le contrat de cautionnement (avant la signature du bail), le propriétaire doit s'inscrire au préalable sur visale.fr

*Source CREDOC 2020
Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle



Connectez-vous
sur visale.fr

VISALE 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Action Logement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE